

Note de service

Destinataires : Partenaires d'Emploi Ontario

Expéditeur : **Ken Nakahara**
Sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du
Développement des compétences

Date : **29 juillet 2024**

Objet : **Fonds pour le développement des compétences 2024-2025
– volet Formation**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que notre ministère accepte actuellement les demandes pour un nouveau cycle de financement du volet Formation de notre Fonds pour le développement des compétences. Ce programme favorise la mise en œuvre, dans le cadre de projets, de solutions qui proposent des approches axées sur le partenariat pour stimuler la croissance économique dans les secteurs émergents et de croissance clés de l'économie ontarienne. La croissance économique est au cœur du programme du gouvernement. En s'attaquant aux pénuries de main-d'œuvre et aux défis du développement de la main-d'œuvre actuels, le gouvernement comble le fossé entre les connaissances au sein de la population et les compétences dont les employeurs ont besoin pour accroître la main-d'œuvre de l'Ontario.

Le ministère s'intéresse à un large éventail de projets qui forment des personnes à des professions dans des secteurs hautement qualifiés et en demande. Ce faisant, nous

développons une main-d'œuvre résiliente et aidons les employeurs à trouver les talents dont ils ont besoin pour faire croître l'économie de l'Ontario.

Les propositions doivent démontrer le soutien qu'elles apportent à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Aider à former une main-d'œuvre résiliente en favorisant l'accès au marché du travail et en soutenant l'aptitude des employeurs à conserver les travailleurs et à renforcer les capacités.
- Encourager les partenariats dans l'ensemble de l'économie et soutenir les nouvelles solutions de formation novatrices pour améliorer la capacité des collectivités à réagir aux perturbations touchant les conditions du marché du travail dans les secteurs en demande, émergents et essentiels.
- Soutenir les secteurs à forte demande qui s'alignent sur les principaux objectifs gouvernementaux, notamment la fabrication, la technologie, et la main-d'œuvre de la construction pour accroître l'offre de logements dans la province.

Marche à suivre pour présenter une demande

À compter du 29 juillet 2024, les organisations peuvent présenter une demande dans le cadre du volet Formation du Fonds pour le développement des compétences. Les demandes seront acceptées en vue de leur examen par le ministère de façon continue jusqu'au 4 octobre 2024 ou jusqu'à ce que le financement ait été entièrement octroyé. Les projets seront classés par ordre de priorité en fonction de la solidité de leur candidature. Dans leur demande, les organisations devront démontrer correctement les coûts estimatifs et leur correspondance avec les objectifs des projets et les domaines d'intérêt, ainsi que les indicateurs de rendement clés applicables pour évaluer la réussite de leur programme proposé. Il est conseillé aux organisations de présenter leur demande rapidement.

Les organisations intéressées devraient commencer par s'inscrire à [Paiements de transfert Ontario \(PTO\)](#), le système de demande en ligne de l'Ontario pour l'octroi de subventions. Une fois inscrites, elles auront accès à la plateforme Connexion pour les fournisseurs de services (FS Connexion) du ministère, où elles pourront remplir et soumettre une demande.

Les organisations intéressées trouveront des renseignements supplémentaires, y compris les critères d'admissibilité détaillés et les secteurs et professions cibles, dans le guide du programme, accessible sur [Espace partenaires Emploi Ontario](#). D'autres renseignements sont également présentés sur le site [Ontario.ca](#).

Compte tenu de la vaste portée du volet Formation du Fonds pour le développement des compétences, les organisations qui cherchent actuellement à obtenir un financement pour des projets nouveaux ou existants dans le cadre d'autres programmes d'Emploi Ontario sont invitées à vérifier si leurs projets sont susceptibles d'être financés par le volet Formation du Fonds pour le développement des compétences et à présenter le cas échéant une demande dans le cadre de ce processus. Si vous avez d'autres questions après avoir consulté en ligne le contenu relatif au programme, veuillez écrire à SkillsDevelopmentFund@ontario.ca.

N'hésitez pas à transmettre cette information aux organisations susceptibles de présenter une demande dans vos collectivités. Nous vous remercions de votre soutien pour faire connaître ce programme.

Cordialement,

Original signé par

Ken Nakahara
Sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences